

Alors que nous exigeons des connaissances techniques des futurs immigrants, nous constatons qu'un grand nombre de jeunes Canadiens, diplômés des écoles techniques ou des universités, sont obligés d'émigrer aux États-Unis ou ailleurs pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Nous n'avons pas tant besoin d'immigrants pour développer notre pays que de capitaux pour produire à meilleur compte.

J'ai souvent entendu certains penseurs du gouvernement, de grands économistes, dire que les immigrants deviennent éventuellement des consommateurs et, partant, aident à l'expansion du pays. Tel n'est pas mon avis, car l'immigrant vient au Canada s'il est assuré d'un emploi et, par suite de l'industrialisation et de l'automatisation, il devient plus un consommateur qu'un producteur. Aidés par les machines, nous produisons beaucoup plus que nous ne consommons.

Quant à la réduction des prix, grâce à l'augmentation de population, le raisonnement des penseurs du gouvernement ne tient pas. A mon avis, il n'y a pas lieu de s'alarmer si le nombre d'immigrants diminue au Canada, étant donné l'époque dans laquelle nous vivons actuellement.

● (2.30 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Motions.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avant la fin de l'appel des motions, le ministre des Transports n'informerait-il pas la Chambre de ses projets, au cas où les contrôleurs de la circulation aérienne seraient obligés de se mettre en grève, et ne lui fournirait-il pas au moins les renseignements qu'il a fournis hier aux médias, pendant la période des questions hors de la Chambre, alors que le professeur ne lui a permis d'y venir?

Des voix: Oh, oh!

QUESTIONS ORALES

LES TRANSPORTS AÉRIENS

GRÈVE POSSIBLE DES CONTRÔLEURS DU TRAFIC

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Il a fait des déclarations à l'extérieur de la Chambre sur l'imminence d'une grève des contrôleurs du trafic aérien; pourrait-il en faire une à la Chambre aujourd'hui? Pourrait-il nous dire, en particulier, où en sont les pourparlers qui

se déroulent actuellement entre le Conseil du Trésor et l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, ce serait plutôt au président du Conseil du Trésor de répondre à cette question. Je crois toutefois pouvoir informer la Chambre qu'une rencontre est en cours maintenant à Ottawa entre des représentants du gouvernement et des contrôleurs de la circulation aérienne en vue de chercher des solutions aux questions qui semblent faire l'objet de désaccords au cours des négociations. Nous ne saurons que plus tard dans la journée si leurs efforts auront abouti. Nous sommes disposés à toute conciliation raisonnable et nous conservons encore l'espoir que la grève projetée n'aura pas lieu. Si, malgré tous nos efforts, elle était déclenchée, on peut dire qu'elle aurait de très graves répercussions sur les transports commerciaux et qu'effectivement, en raison des exigences de sécurité, elle mettrait fin à la plupart des vols commerciaux au Canada.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre assurera-t-il à la Chambre que les représentants du Conseil du Trésor et ceux de l'Association canadienne des contrôleurs de la circulation aérienne continueront leurs pourparlers jusqu'à ce qu'ils arrivent à une entente afin d'éviter une grève désastreuse?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, il y a un vieil adage qui dit qu'il faut être deux pour se quereller. Je puis assurer l'honorable député que les représentants du Conseil du Trésor seront prêts à négocier sans interruption pour régler ce conflit.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le président du Conseil du Trésor se propose-t-il d'assister aux pourparlers avec les représentants des contrôleurs de la circulation aérienne? Je constate que lui-même ainsi que le ministre des Transports sont ici alors que les négociations se poursuivent. Le ministre a-t-il l'intention de s'en remettre entièrement à ses hauts fonctionnaires à ce sujet ou lui-même ou le ministre des Transports ou tous deux se rendront-ils à ces réunions, étant donné l'énorme importance qu'elles ont pour le peuple canadien?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je remercie le député de ses remarques. Si ma présence ou celle du ministre des Transports peut s'avérer utile, nous sommes tous deux prêts à apporter notre collaboration chaque fois qu'elle sera requise.